RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 10398
Numéro SIREN : 552 056 392
Nom ou dénomination : ABC PEYRAUD

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2019 sous le numéro de dépôt 6364

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°6364 en date du 13/06/2019

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

SIRET : 55205639200020

SAS
ABC PEYRAUD

62 rue de Strabourg
94150 RUNGIS
Tél.
Fax.
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits
APE : 4633Z

EURO DISTRI PIZZ
Bât D5 Min de Rungis
74 S, rue de Strasbourg
94150 Rungis
Tél. 06.60.79.12.49
Siret: 48535802200013

Certifié conforme par le président

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	403 613	70 681	332 932	356 559
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	183 090	3 095	179 995	150 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 141	8 498	4 644	4 696
Autres immobilisations corporelles	749 979	403 051	346 929	422 490
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	876		876	876
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	110 863		110 863	110 863
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*1 461 563*	*485 325*	*976 238*	*1 045 484*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 000 705		1 000 705	862 815
Avances et acomptes versés sur commandes	*3 000*		*3 000*	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 495 158	438 856	4 056 302	3 367 584
Autres créances	1 116 733		1 116 733	562 220
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	250 251		250 251	
Disponibilités	549 236		549 236	1 091 178
Charges constatées d'avance (3)	23 534		23 534	40 542
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*7 438 618*	*438 856*	*6 999 761*	*5 924 339*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 900 181**	**924 181**	**7 976 000**	**6 969 823**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 259 442	2 259 442
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 991 692	1 661 486
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	*273 143*	*330 205*
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*4 566 200*	*4 293 057*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 801	77 833
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55	1 727
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 836 871	2 185 689
Dettes fiscales et sociales	514 049	404 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 852
Autres dettes	9 023	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	*3 409 800*	*2 676 766*
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 976 000	6 969 823
(1) Dont à plus d'un an (a)	47 474	47 474
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 362 326	2 629 292
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 327	2 177
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	28 254 657	96 381	28 351 038	24 808 398
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 706		1 706	
Chiffre d'affaires net	28 256 363	96 381	28 352 744	24 808 398
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			201 164	177 071
Autres produits			14 964	1 956
Total produits d'exploitation (I)			28 568 872	24 987 425
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			24 074 550	20 613 387
Variations de stock			-137 890	-65 822
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 788	5 414
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 704 254	928 830
Impôts, taxes et versements assimilés			108 207	106 852
Salaires et traitements			1 456 195	1 356 356
Charges sociales			569 536	562 534
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			128 450	137 841
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			48 344	126 671
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			243 873	738 770
Total charges d'exploitation (II)			28 198 307	24 510 834
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**370 565**	**476 591**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 392	2 594
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 392	2 594
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 739	6 950
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			7 739	6 950
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**-6 347**	**-4 356**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**364 219**	**472 235**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	22 700	35 217
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	22 700	35 217
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 978	4 244
Sur opérations en capital	21 470	29 099
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	23 448	33 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-748**	**1 873**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 328	143 903
Total des produits (I+III+V+VII)	28 592 965	25 025 235
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 319 822	24 695 030
BENEFICE OU PERTE	**273 143**	**330 205**

(a) Y compris :
– Redevances de crédit–bail mobilier
– Redevances de crédit–bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC PEYRAUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 7 976 000 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 143 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 76 780 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	553 293	33 410		586 703
Immobilisations incorporelles	553 293	33 410		586 703
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 541	1 600		13 141
– Installations générales, agencements aménagements divers	528 485	17 255		545 740
– Matériel de transport	154 425	6 720	35 828	125 317
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 933	18 989		78 922
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	754 385	44 564	35 828	763 121
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	876			876
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	110 863	2 700	2 700	110 863
Immobilisations financières	111 739	2 700	2 700	111 739
ACTIF IMMOBILISE	**1 419 418**	**80 674**	**38 528**	**1 461 563**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	33 410	44 564	2 700	80 674
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**33 410**	**44 564**	**2 700**	**80 674**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		35 828	2 700	38 528
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**35 828**	**2 700**	**38 528**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 734	27 042		73 776
Immobilisations incorporelles	46 734	27 042		73 776
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 845	1 652		8 498
– Installations générales, agencements aménagements divers	211 301	63 336		274 637
– Matériel de transport	80 642	27 791	17 058	91 374
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 411	8 628		37 040
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	327 199	101 407	17 058	411 548
ACTIF IMMOBILISE	**373 933**	**128 450**	**17 058**	**485 325**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 746 289 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	110 863		110 863
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 495 158	4 495 158	
Autres	1 116 733	1 116 733	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 534	23 534	
Total	5 746 289	5 635 426	110 863
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	1 794
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	1 310
Total	3 104

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 Euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 409 800 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 327	2 327		
– à plus de 1 an à l'origine	47 474			47 474
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 836 871	2 836 871		
Dettes fiscales et sociales	514 049	514 049		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes ()**	9 078	9 078		
Produits constatés d'avance				
Total	**3 409 800**	**3 362 326**		**47 474**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 182			
() Dont envers les associés**	55			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 54 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	197 017
FNP HONORAIRES	202 352
FNP PRESTATIONS SERVICES	3 240
INT.COURUS A PAYER	1 800
SAL C.P. ART 7	130 019
CH. SOC. C.P. ART 7	58 509
CHARGES A PAYER TX APPR	9 943
CHARGES A PAYER FORMATION	18 203
EFFORT CONST.A PAYER	6 580
CHARGES A PAYER C3S	14 963
CONTR.EMPLOIS HANDIC DUE	3 476
Total	**646 103**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ACHATS COMPTABILISES AVANCES	23 534		
Total	**23 534**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	28 254 657	96 381	28 351 038
Produits des activités annexes	1 706		1 706
TOTAL	**28 256 363**	**96 381**	**28 352 744**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ABC PEYRAUD
Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 62, rue de Strasbourg - Bâtiment D5, 94150 RUNGIS
552 056 392 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 273 142,61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 142,61 euros
A titre de dividendes Soit 60,00 euros par action	150 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 114 834,50 euros.	123 142,61 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

EURO DISTRI PIZZ
Bât D5 Min de Rungis
74 S, rue de Strasbourg
94150 Rungis
Tél. 06.60.79.12.49
Siret: 48535802200013

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 74 820 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 75 180 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :
100 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
100 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société EURO DISTRI PIZZ

EURO DISTRI PIZZ
Bât D5 Min de Rungis
74 S, rue de Strasbourg
94150 Rungis
Tél. 06.60.79.12.49
Siret: 48535802200013

COMEXI
COMmissariat aux Comptes
EXpertise comptable
Informatique

ABC PEYRAUD SAS

62, Rue de Strasbourg

94150 RUNGIS

SA au capital de 38 112 euros

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

9, RUE BELIDOR 75017 PARIS - TEL. (33) 01 45 74 77 78 - FAX (33) 01 45 74 77 68
SARL AU CAPITAL DE 25.000 EUROS - RCS PARIS 393 814 280
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Membre de la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit sur les comptes annuels de la société ABC PEYRAUD SAS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport (de la page 1 à 18).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé portent sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

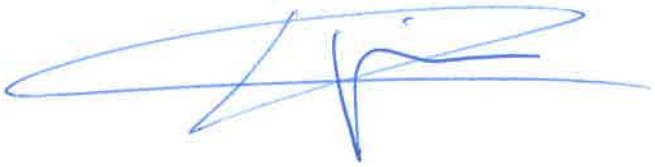
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels, figure dans l'annexe du présent rapport.

Paris, le 4 Juin 2018
Le Commissaire aux Comptes

La société COMEXI représentée
par Patricia BIRON



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	403 613	70 681	332 932	356 559
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	183 090	3 095	179 995	150 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 141	8 498	4 644	4 696
Autres immobilisations corporelles	749 979	403 051	346 929	422 490
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	876		876	876
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	110 863		110 863	110 863
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***1 461 563***	***485 325***	***976 238***	***1 045 484***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 000 705		1 000 705	862 815
Avances et acomptes versés sur commandes	***3 000***		***3 000***	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 495 158	438 856	4 056 302	3 367 584
Autres créances	1 116 733		1 116 733	562 220
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	250 251		250 251	
Disponibilités	549 236		549 236	1 091 178
Charges constatées d'avance (3)	23 534		23 534	40 542
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***7 438 618***	***438 856***	***6 999 761***	***5 924 339***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 900 181**	**924 181**	**7 976 000**	**6 969 823**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 259 442	2 259 442
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 991 692	1 661 486
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***273 143***	***330 205***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***4 566 200***	***4 293 057***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 801	77 833
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55	1 727
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 836 871	2 185 689
Dettes fiscales et sociales	514 049	404 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 852
Autres dettes	9 023	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	***3 409 800***	***2 676 766***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**7 976 000**	**6 969 823**
(1) Dont à plus d'un an (a)	47 474	47 474
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 362 326	2 629 292
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 327	2 177
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	28 254 657	96 381	28 351 038	24 808 398
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 706		1 706	
Chiffre d'affaires net	28 256 363	96 381	28 352 744	24 808 398
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			201 164	177 071
Autres produits			14 964	1 956
Total produits d'exploitation (I)			28 568 872	24 987 425
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			24 074 550	20 613 387
Variations de stock			-137 890	-65 822
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 788	5 414
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 704 254	928 830
Impôts, taxes et versements assimilés			108 207	106 852
Salaires et traitements			1 456 195	1 356 356
Charges sociales			569 536	562 534
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			128 450	137 841
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			48 344	126 671
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			243 873	738 770
Total charges d'exploitation (II)			28 198 307	24 510 834
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**370 565**	**476 591**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 392	2 594
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 392	2 594
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 739	6 950
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			7 739	6 950
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**-6 347**	**-4 356**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**364 219**	**472 235**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	22 700	35 217
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	22 700	35 217
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 978	4 244
Sur opérations en capital	21 470	29 099
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	23 448	33 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-748**	**1 873**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 328	143 903
Total des produits (I+III+V+VII)	28 592 965	25 025 235
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 319 822	24 695 030
BENEFICE OU PERTE	**273 143**	**330 205**

(a) Y compris :
– Redevances de crédit–bail mobilier
– Redevances de crédit–bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC PEYRAUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 7 976 000 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 143 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 76 780 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	553 293	33 410		586 703
Immobilisations incorporelles	553 293	33 410		586 703
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 541	1 600		13 141
– Installations générales, agencements aménagements divers	528 485	17 255		545 740
– Matériel de transport	154 425	6 720	35 828	125 317
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 933	18 989		78 922
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	754 385	44 564	35 828	763 121
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	876			876
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	110 863	2 700	2 700	110 863
Immobilisations financières	111 739	2 700	2 700	111 739
ACTIF IMMOBILISE	**1 419 418**	**80 674**	**38 528**	**1 461 563**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	33 410	44 564	2 700	80 674
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**33 410**	**44 564**	**2 700**	**80 674**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		35 828	2 700	38 528
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**35 828**	**2 700**	**38 528**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 734	27 042		73 776
Immobilisations incorporelles	46 734	27 042		73 776
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 845	1 652		8 498
– Installations générales, agencements aménagements divers	211 301	63 336		274 637
– Matériel de transport	80 642	27 791	17 058	91 374
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 411	8 628		37 040
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	327 199	101 407	17 058	411 548
ACTIF IMMOBILISE	**373 933**	**128 450**	**17 058**	**485 325**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 746 289 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	110 863		110 863
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 495 158	4 495 158	
Autres	1 116 733	1 116 733	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 534	23 534	
Total	**5 746 289**	**5 635 426**	**110 863**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	1 794
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	1 310
Total	**3 104**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 Euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 409 800 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 327	2 327		
– à plus de 1 an à l'origine	47 474			47 474
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 836 871	2 836 871		
Dettes fiscales et sociales	514 049	514 049		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes ()**	9 078	9 078		
Produits constatés d'avance				
Total	**3 409 800**	**3 362 326**		**47 474**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 182			
() Dont envers les associés**	55			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 54 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	197 017
FNP HONORAIRES	202 352
FNP PRESTATIONS SERVICES	3 240
INT.COURUS A PAYER	1 800
SAL C.P. ART 7	130 019
CH. SOC. C.P. ART 7	58 509
CHARGES A PAYER TX APPR	9 943
CHARGES A PAYER FORMATION	18 203
EFFORT CONST.A PAYER	6 580
CHARGES A PAYER C3S	14 963
CONTR.EMPLOIS HANDIC DUE	3 476
Total	**646 103**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ACHATS COMPTABILISES AVANCES	23 534		
Total	**23 534**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	28 254 657	96 381	28 351 038
Produits des activités annexes	1 706		1 706
TOTAL	**28 256 363**	**96 381**	**28 352 744**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.